

Irène Gunepin

Retraitée Jeunesse et Sports– Naix-aux-Forges, village à 25 km de Bure

Citoyenne militante engagée dans la solidarité internationale, je m'intéresse aussi à l'avenir de ma région. Dans ce sens, j'appartiens à différents collectifs locaux et je participe à la plupart des réunions d'information sur Cigéo. Le témoignage que j'ai entendu par les militants de Déstocamine m'interpelle au plus haut point et ne fait qu'augmenter mes craintes sur la faisabilité du projet d'enfouissement des déchets à Bure.

C'est donc à partir de la catastrophe et de l'échec de Stocamine que je formule ici un certain nombre de remarques et de questions.

contact //

Irène Gunepin

Adresse 2 rue de Ligny
55500 Naix-aux-Forges

Tél. 09 79 51 52 12

Site internet
<http://nancydakaravelo.free.fr>

« CIGÉO ET STOCAMINE, MÊME ERREUR ? »

L'histoire que je raconte ici est une histoire vraie. Je l'ai découverte lors d'une conférence à Bonnet (un des 4 villages de la ZIRA) le 22 novembre 2012.

En la lisant remplacez dans vos têtes le mot Stocamine par Cigéo. Vous allez voir, c'est hallucinant...

// C'est quoi STOCAMINE ?

StocaMine ⁽¹⁾ est le nom d'un Groupement d'intérêt public (GIP) créé et géré à parité par StocaMine et la mairie de Wittelsheim, StocaMine étant une filiale de la société des Mines de potasse d'Alsace.



Il a été créé pour encadrer la transformation d'une ancienne mine de sel en un centre de stockage souterrain de déchets de « classe 1 » et « classe 0 », « 50 000 t/an en couches géologiques profondes ».

C'est le seul site à avoir jamais été légalement autorisé à recevoir des déchets de « classe 0 » en couches géologiques profondes en France métropolitaine.

Le site a fonctionné durant 3 ans, de 1999 à 2002 en réceptionnant et stockant 42 011 t, puis la réception de déchets a cessé. Il a été fermé en 2004 après un incendie de déchets toxique. ■

⁽¹⁾ <http://fr.wikipedia.org/wiki/StocaMine>

// Le savoir faire des anciens occulté

Lors de la conférence à Bonnet, les personnes présentes dont Etienne Chamik ont expliqué que les ingénieurs de Stocamine sont arrivés avec leurs ordinateurs pour modéliser les galeries et le futur stockage.

Aujourd'hui, la partie Stocamine connaît de sérieux problèmes de stabilité et il faut renforcer en

permanence les piliers et plafonds dont la taille et l'épaisseur ont été réduites à tort.

M. Chamik avait prévenu que les erreurs dues à la modélisation allaient déstabiliser la mine. Il ne s'était pas trompé.

Incendie du bloc 15 ⁽²⁾

Le 10 septembre 2002, des mineurs travaillant au fond de la mine Amélie ont donné l'alerte lorsqu'ils ont senti une odeur de brûlé et vu des fumées se répandre dans les galeries.

L'origine de l'incendie a été identifiée au niveau du bloc 15 : une réaction chimique causée par des produits entreposés et identifiés le mois précédent comme « amiantés ».

Les big-bags contenant ces résidus étaient estampillés A, pour amiante. La procédure de réception des déchets de StocaMine élaborée pour préserver le personnel d'un contact avec l'amiante, interdisait l'inspection des colis mentionnés A, avant stockage. Néanmoins, le contrôle externe réalisé à la réception de ces déchets avait conduit le personnel à préconiser leur rejet. La direction de StocaMine a cependant décidé de les stocker au



fond. Cette décision a fait l'objet d'un procès qui a été intenté plus tard.

Une inspection de ces big-bags par la DRIRE a confirmé la présence de produits phytosanitaires, dont certains étaient soufrés.

Des réactions chimiques provoquées par la mise en contact de ces matériaux ont déclenché une élévation de la température et amorcé une combustion.

L'extinction de l'incendie n'est intervenue que deux mois plus tard

Dès la détection de l'incendie, plusieurs équipes de mineurs et de pompiers se sont relayées au fond pour le circonscrire. Différentes techniques dont une attaque à eau pulvérisée, ont été pratiquées par plusieurs groupes de pompiers en surface spécialement formés, et par des sauveteurs des Houillères du Bassin de Lorraine. Puis, trois

barrages d'isolement côté entrée d'air pour priver le feu d'oxygène ont été installés.

Finalement, ce confinement du bloc 15, surveillé par caméras thermiques a été complété par injections d'azote. L'incendie a été considéré comme totalement maîtrisé et éteint le 21 novembre 2002.

Les conséquences sur la santé des personnels intervenus

Onze ouvriers mineurs ont manifesté des troubles après avoir été exposés aux fumées : irritation de la gorge, troubles respiratoires, atteintes cutanées.

Ces troubles étaient reliés à la forte teneur en dioxyde de soufre des fumées.

⁽²⁾ <http://www.stocamine.com/incendie-bloc-15-stocamine.html>

Les conséquences pour l'activité de stockage

En septembre 2003, conforté par la non rentabilité avérée depuis 4 exercices de l'exploitation du

centre de stockage de déchets ultimes, la décision d'arrêter l'activité de Stocamine a été prise. ■

// Stocamine : signe avant coureur d'une catastrophe à Bure ? ^{(3) (4)}

Les mineurs locaux et Monsieur Chamik en particulier, qui connaissait mieux que quiconque le fonctionnement de la mine, donc le comportement des galeries dans le temps dénonçaient cet enfouissement. Il l'avait exposé aux scientifiques qui ne l'avaient bien sûr pas pris au sérieux. Le bon sens contre le puits de science ne fait pas le poids. Et si maintenant, je vous racontais que dans le comité de pilotage de Stocamine figuraient... Pierre BEREST et Emmanuel LEDOUX, tous membres



Pierre BEREST



Emmanuel LEDOUX

aujourd'hui de la CNE Cigéo, la Commission nationale d'évaluation des travaux de l'Andra ! ⁽⁵⁾

Et que le président de la DRIRE Alsace à l'époque, et qui a donné son aval au projet, s'appelait Pierre-Franck CHEVET, aujourd'hui président de l'ASN, l'Autorité de sûreté nucléaire. C'est

lui qui a aujourd'hui le pouvoir de dire non au projet Cigéo ! Il l'a rappelé lors de l'Assemblée générale de L'ANCCLI, à Paris, en décembre 2012.

Dans un communiqué à Europe 1 ⁽⁶⁾, le 7 juillet 2011, Pierre BEREST, chercheur à l'École Polytechnique et président du comité de pilotage

installé par l'Etat indiquait qu'un comité de chercheurs préconisait que la quasi-totalité des

42.000 tonnes de déchets toxiques enfouis sur le site Stocamine à Wittelsheim, devraient être laissés définitivement sur place, sauf le mercure. Les experts scientifiques recommandent globalement de ne pas retirer les déchets pour les traiter ailleurs, au regard des risques de santé et de sécurité lors de leur manipulation.

Les déchets de Stocamine sont un véritable casse-tête. ⁽⁷⁾

Comment se fait-il que la catastrophe Stocamine ne serve pas d'exemple au projet Cigéo ? D'autant plus qu'on prend les mêmes et que l'on recommence ?

Lors de la conférence de BONNET, Bertrand THUILLIER, expert indépendant a bien montré les similitudes de ce projet.

Dans un courrier daté du 21 avril 2013 ⁽⁸⁾, Yann FLORY, président de l'association Déstocamine, demande le déstockage total des 44 000 t de déchets ultimes stockés par l'entreprise Stocamine.

Il rappelle à Pierre-Franck CHEVET, les termes d'une interview qu'il a donnée sur France 3 Alsace en tant que directeur de la DRIRE Alsace ^(9 Expert n°4), avant le démarrage des activités de stockage par Stocamine. Il affirmait avec conviction que « *la loi qui a été passée en juillet 92 interdit de stocker sans limite dans le temps un quelconque stockage géologique de produits dangereux.* », il concluait ainsi : « *ça nous donne l'obligation au bout de 30 ans de les ressortir à la surface.* »

Aujourd'hui le liquidateur, suivi par le ministère de l'Écologie, envisage de ne ressortir que les déchets mercuriels les plus facilement accessibles... Sans commentaires... ⁽¹⁰⁾



Pierre-Franck CHEVET

⁽³⁾ <http://www.stocamine.com/questions-reponses.html>

⁽⁴⁾ <http://burestop.free.fr/spip/spip.php?article495>

⁽⁵⁾ http://www.alsace.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Presentation_CLIS-4_avril_2011.pdf

⁽⁶⁾ <http://www.europe1.fr/France/Stocamine-l-enfouissement-preconise-619735/>

⁽⁷⁾ <http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2013/11/20/dechets-de-stocamine-le-casse-tete>

⁽⁸⁾ <http://destocamine.fr/site/telechargement/politiques/2013-04-21-lettre-a-PFC-pdf%20ASN.pdf>

⁽⁹⁾ http://www.dailymotion.com/video/xlekd1_stocamine-ils-avaient-promis_news

⁽¹⁰⁾ <http://destocamine.fr/site/telechargement/supports/2013-06-13-buser.pdf>

Le principe de réversibilité de la loi de 1992 n'est donc pas respecté et l'enfouissement définitif de la quasi-totalité de ces déchets toxiques entrainera toujours selon les experts une pollution grave et incontrôlable de la nappe phréatique.

Aujourd'hui, en tant que président de l'ASN, autorité qu'on dit indépendante, alors que financée totalement par l'Etat, Pierre-Franck CHEVET assure le contrôle et la sûreté du parc nucléaire français. Ses attributions l'amène à assurer le suivi des projets de gestion des déchets radioactifs, confrontés eux aussi aux problèmes de la réversibilité et des techniques de déstockage.

Comment le discours de l'Andra peut-il être crédible si le déstockage de Stocamine n'est pas mis en œuvre tel que prévu par la loi et l'arrêté d'autorisation ?

Yann FLORY concluait son courrier en stipulant que le projet Cigéo serait gravement compromis si les engagements pris à Stocamine n'étaient pas tenus.

Dans son article, l'Est Républicain du 22 décembre 2012 ⁽¹¹⁾ rapporte les termes de Michel GUERITTE - l'un des membres du Groupe ETHIQUE et gestion des déchets nucléaires (voir cahier d'acteurs n° 54 ⁽¹²⁾ - et farouche opposant au projet Cigéo (Conférence Ethique du 20 décembre 2012 à Bar-le-Duc). Il rappelle le processus décisionnel de Cigéo : « Le parlement va se prononcer uniquement sur la réversibilité du stockage que tout le monde sait être une immense blague. La véritable décision de l'ouverture de la décharge sera prise par le premier ministre après avoir consulté l'Autorité de sûreté nucléaire. Je rappelle que son patron, Pierre-Franck Chevet, a laissé faire le projet Stocamine



Similitude des projets STOCAMINE et CIGEO



	Stocamine	Cigéo
Projets :	Enfouissement de déchets industriels	Enfouissement de déchets radioactifs
Nature des déchets :	Déchets ultimes classe 0	Déchets radioactifs HA & MAVL
Structures d'information :	CLIS	CLIS Bure
Structures d'évaluation :	Comité de pilotage Stocamine Pierre BEREST & Emmanuel LEDOUX	Commission Nationale d'Evaluation Pierre BEREST & Emmanuel LEDOUX
Calendrier :	<ul style="list-style-type: none"> . Avis favorable enquête publique 1991 . Nécessité de réversibilité en 1996 . Avis favorable enquête publique en 1996 . Autorisation en 1997 . Exploitation en février 1999 . Incendie et arrêt en septembre 2002 	<ul style="list-style-type: none"> . Dossier Argile 2005 . Loi de 2006 sur la réversibilité . Débat public en 2013 . DAC (Autorisation de Création) en 2015 . Début des travaux en 2017 . Exploitation en 2025

lorsqu'il était aux commandes de la DRIRE (Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement) Alsace. » ⁽⁹⁾

Comment peut-on encore faire confiance en ces personnes qui dans les Assemblées générales de la CNE, auxquelles j'ai assisté répondent évasivement - ou ne répondent pas - aux questions des élus et du public ? (Ligny-en-Barrois le 12 mars 2012 et Bar le Duc le 4 avril 2013). Je m'étais d'ailleurs exprimée à ce sujet dans le forum de l'Est Républicain ⁽¹³⁾ : « *Qu'ils soient bénévoles, géologues ou polytechniciens, les membres de la CNE ont été incapables de répondre aux questions pointues émanant de contre rapport. Dans ce même article, je disais que j'avais suffisamment de bons sens pour comprendre que cette réunion était cousue de mensonges...* »

Comment aujourd'hui faire confiance en la capacité d'évaluation de Pierre-BEREST et d'Emmanuel LEDOUX ?

Comment aujourd'hui faire confiance en la capacité de décision de Pierre-Franck Chevet aujourd'hui président de l'ASN. L'ASN qui va autoriser la construction de Cigéo ?

Comment se fait-il qu'une catastrophe comme celle de Stocamine ne serve pas de leçons à la communauté des hommes de bon sens ? ■

⁽¹¹⁾ <http://www.estrepublicain.fr/meuse/2012/12/22/haro-sur-le-grand-satan>

⁽¹²⁾ <http://www.debatpublic-cigeo.org/informer/cahier-acteurs.html>

⁽¹³⁾ <http://petiteadresse.com/120329>